

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

53, rue des Pionniers
La Macaza (Québec) J0T 1R0

VERBATIM

De la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à huis clos, le 10 décembre 2020, à 16h35 à l'hôtel de ville situé au 53, rue des Pionniers. À laquelle sont présents.es les conseillers.ières, Brigitte Chagnon, Raphaël Ciccariello, Benoît Thibeault, Pierre Rubaschkin et Christian Bélisle sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Caroline Dupuis directrice générale par intérim.

Absente : Pierrette Charrette, conseillère

Madame Céline Beauregard :

Donc on a le quorum

Bonjour tout le monde

Monsieur Christian Bélisle :

Je propose l'acceptation de l'ordre du jour

Madame Céline Beauregard :

Tout le monde est d'accord. L'ordre du jour est adopté.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution – Demande de compensation pour l'entretien des chemins à double vocation auprès du Ministère des Transports du Québec
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame Céline Beauregard :

Je donne la parole à Caroline Dupuis pour qu'elle lise la résolution et les considérant

Madame Caroline Dupuis :

Résolution – Demande de compensation pour l'entretien des chemins à double vocation auprès du Ministère des Transports du Québec

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de La Macaza, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (km)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS/AN
Lac Chaud Est	12,739km	Bois	634
Lac Chaud Ouest	12.852km	Bois	341

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

53, rue des Pionniers
La Macaza (Québec) J0T 1R0

VERBATIM

De la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à huis clos, le 10 décembre 2020, à 16h35 à l'hôtel de ville situé au 53, rue des Pionniers. À laquelle sont présents.es les conseillers.ières, Brigitte Chagnon, Raphaël Ciccariello, Benoît Thibeault, Pierre Rubaschkin et Christian Bélisle sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Caroline Dupuis directrice générale par intérim.

Absente : Pierrette Charrette, conseillère

Madame Céline Beauregard

Qui propose

Monsieur Raphaël Ciccariello

Je propose

Madame Céline Beauregard

Et résolu à l'unanimité

Monsieur Christian Bélisle

oui

Madame Brigitte Chagnon

oui

Monsieur Benoît Thibeault

Oui

Monsieur Pierre Rubaschkin

oui

Madame Caroline Dupuis

DE DEMANDER au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés et ce, sur une longueur totale de 25.591km.

Madame Céline Beauregard

ADOPTÉ

Ceci met fin à la séance

Qui propose la levée

Madame Brigitte Chagnon

Je propose

Madame Céline Beauregard :

Et résolu à l'unanimité

Monsieur Christian Bélisle

oui

Monsieur Benoît Thibeault :

oui

Monsieur Raphaël Ciccariello :

oui

Monsieur Pierre Rubaschkin :

oui

Madame Céline Beauregard De lever la séance à 16h39

Merci tout le monde.